

Image not found or type unknown



Contestation Cotisations RSI

Par **credithomme**, le **29/06/2013** à **14:05**

Bonjour

je suis en retraite depuis le 01/01/2011

J'ai une société qui a été mise en liquidation le 04/05/2011, je me suis inscrit comme auto-entrepreneur le 01/07/2011 et me suis radié le 31/12/2011, je n'ai fait aucun CA pendant cette période, le RSI par le biais d'un huissier me réclame plus de 1 000€!!

Que faire? que dire?

Merci!!